

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES  
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
SERVICE EDUCATIF



Portrait d'André HONNORAT AD AHP 30 J 3

# Les Basses-Alpes et l'Entre-deux-Guerres

DOSSIER PEDAGOGIQUE  
DIGNE-LES-BAINS, 1994

**Les Basses-Alpes et  
l'Entre-deux-Guerres**

Jacques STERN domine lui aussi la vie politique du département où il fut élu député pour la 1ère fois en 1914, puis conseiller général, et à nouveau député de 1928 à 1936. Il siège dans le rassemblement d'Union Nationale.

Paul Reynaud ne fut député du département que de 1914 à 1924, (battu en 1924 il préféra ensuite se faire élire à Paris), mais il resta conseiller général du canton de Saint Paul jusqu'en 1937 et joua un rôle non négligeable de soutien à ses amis politiques : Honnorat, Stern, etc...

D'autres personnalités moins prestigieuses marquèrent la période : Pierre de Courtois, sénateur en 1929, réélu triomphalement en 1938, se situe au centre gauche. Charles Baron, ingénieur des poudres à Marseille et L. J. Marie Gardiol, docteur en médecine à Riez, dominent la gauche socialiste. Baron fut même membre du parti communiste dès sa création mais s'en fit exclure en 1923 et revint à la SFIO. En 1936, une nouvelle figure émerge : Marcel Massot, radical-socialiste.

Au total, les représentants du département à Paris appartiennent tous à la bourgeoisie urbaine et sont pour la plupart plus ou moins extérieurs aux Basses-Alpes : André Honnorat n'y a que des racines lointaines (famille paternelle, originaire d'Allos), Jacques Stern n'y en a aucune. La plupart résident et travaillent à Paris : Raoul Anglés, publiciste à Paris ; Paul Reynaud, De Courtois, Marcel Massot sont tous trois avocats à la Cour d'appel de Paris ; Henri Michel professeur d'université. Seul le docteur Gardiol vit dans les Basses-Alpes.

## LISTE DES DOCUMENTS

- 1- Résultats des élections législatives de 1919, 1924, 1932-1936.  
Service éducatif
- 2- Résultat des Elections sénatoriales du 9 Janvier 1921. Extrait de la gazette des Alpes du 15 Janvier 1921.  
ADAHP 1 M 195
- 3- Elections sénatoriales du 20 Octobre 1929.  
ADAHP 3 M 18
- 4- Elections sénatoriales du 23 Octobre 1938.  
ADAHP 3 M 13
- 5 6- Biographies de quelques élus du département.  
Service éducatif
- 7- Population des Basses-Alpes et des communes de Digne et de Manosque aux cinq recensements de l'entre-deux-guerres.  
Service éducatif
- 8- Quelques extraits du recensement de 1921.  
ADAHP 6 M 193
- 9- Quelques extraits du recensement de 1936.  
ADAHP 6 M 193
- 10- Tableau statistique des étrangers en résidence dans les Basses-Alpes au 1er Janvier 1925.  
ADAHP 4 M 58
- 11- Lettre d'A. Honnorat, sénateur, au Préfet des Basses-Alpes le 3 Avril 1928, pour défendre la nécessité de l'immigration italienne dans le département.  
ADAHP 1 M 195
- 12- Rapport du sous-préfet de Forcalquier sur les mines de son arrondissement. Importance de la main-d'oeuvre italienne - Mai 1923.  
ADAHP 4 M 19
- 13- Rapport de la sûreté générale sur les usines Francés et Sarret - St André-les-Alpes 16 Mai 1925.  
ADAHP 4 M 23
- 14- Rapport de la sûreté générale. Visite des scieries du Verdon - 29 Juin 1925.  
ADAHP 4 M 23
- 15- Rapport de la sûreté générale sur l'usine de St Auban - 22 Janvier 1925.  
ADAHP 4 M 23

- 16- Rapport de la sûreté générale sur les mines de lignite de Sigonce - 24 Août 1928  
ADAHP 4 M 23
- 17- Indice du coût de la vie selon la préfecture des Basses-Alpes en 1930 et 1938.  
ADAHP 6 M 291
- 18- Effectifs. Usine chimique de St Auban 1929 à 1932. D'après les rapports du Commissariat spécial de Police.  
Service éducatif
- 19- Extraits de rapports de la sûreté générale - 28 Février 1931; 1er Avril 1931; 30 Avril 1931. Les effets de la crise économique.  
ADAHP 4 M 23
- 20- Rapport de la sûreté générale sur les salaires dans les mines- 1er Avril 1931.  
ADAHP 4 M 23
- 21- Affiche appelant à une réunion publique antifasciste et pacifiste à Digne, le dimanche 4 Juin 1933  
ADAHP 1 Fi 4/ 632
- 22- Extraits d'un appel du Comité local d'Action anti-fasciste; Manosque. - Avril 1934  
ADAHP 1Fi 4/ 651
- 23- Extraits d'une affiche appelant à une manifestation de Rassemblement Populaire le 14 Juillet 1935.  
ADAHP 1Fi 731
- 24- Résultats des élections législatives d'Avril-Mai 1936.  
Service éducatif
- 25- Extrait du rapport de la sûreté générale du 25 Juin 1936 sur les grèves dans les Basses-Alpes.  
ADAHP 4 M 20
- 26- Extrait du rapport de la sûreté générale - 21 Septembre 1936. Retraits de dépôts dans les caisses d'Epargne de Barcelonnette.  
ADAHP 4 M 20
- 27- Extraits de rapport de la sûreté générale - 30 Octobre 1936. Craintes pour l'avenir.  
ADAHP 4 M 20
- 28- Rapport de la sûreté générale - 24 Août 1937. Revendications ouvrières.  
ADAHP 4M 20
- 29- Affiche de la CGT appelant à une réunion à Digne le Dimanche 11 Avril 1931. Protestation contre la non-application de la semaine de 40 heures etc....  
ADAHP 1Fi 4/ 1010

## I - LA VIE POLITIQUE

### COMMENTAIRE

Le département est indiscutablement un département "républicain".

En 1919, les élections législatives virent la victoire des républicains modérés membres du Bloc National (4 élus). Bien que cette majorité se situe à droite, les élus des Basses-Alpes n'en restent pas moins des républicains convaincus, voire de centre-gauche comme Pierre de Courtois. Le parti socialiste n'eut qu'un seul élu : Charles Baron.

Mais en 1924, suivant en cela la majorité des électeurs français, le département élit 3 candidats de la liste de Cartel des gauches (2 socialistes, 1 radical). Ils dépassent la majorité absolue et raflent ainsi tous les sièges (nombre de sièges ramené à 3) éliminant tous les candidats du Bloc National.

En 1928, changement de mode de scrutin : le scrutin uninominal majoritaire à deux tours et par circonscription fut adopté. En 1928 et 1932, J STERN brouille quelque peu le jeu traduisant une inflexion à droite. Mais en 1936 le Front Populaire emporte tous les sièges.

Les élections sénatoriales donnent une image plus "à droite" : deux élus du Bloc National en 1921, deux élus de la Gauche Républicaine en 1929 puis, en 1938, les deux mêmes mais Pierre de Courtois est alors candidat du Parti Radical et Radical-Socialiste (qui, à cette date, a rompu l'accord du Front Populaire).

Nous pouvons constater, pendant cette vingtaine d'années des permanences : permanence des idées (ou des clientèles) de gauche, modérées; permanence des hommes politiques d'où émergent quelques figures dont certaines relativement prestigieuses.

La personnalité la plus marquante est celle d'André Honnorat, représentant sans discontinuité le département de 1910 à 1945, soit à la Chambre des députés 1910-1921, soit au Sénat 1921-1945, conseiller général du Lauzet pendant 43 ans (jusqu'à sa mort en 1950).

<b>PISTES POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE</b>
---

**DOCUMENT N°1**

- A quel regroupement politique appartient la majorité des députés élus en 1919, 1924, 1936? Comparez ces résultats à ceux de l'ensemble de la France. Sur l'ensemble des élections de l'entre-deux-guerres, peut on dire que le département soit à droite ou à gauche?

**DOCUMENT N°2-3-4 : Elections sénatoriales**

- Etudiez comment se déroulent ces élections: qui sont les électeurs? Quel est le mode de scrutin?
- Quelle est la durée du mandat d'un sénateur?
- Relevez les noms des sénateurs du département pendant cette période. Que constatez-vous?

**DOCUMENT N° 5 ET 6: Biographie des élus du département.**

- D'après ces courtes biographies, à quelle catégorie sociale appartiennent ces élus, où vivent-ils pour la plupart?

# Elections sénatoriales du 9 janvier 1921

## RÉSULTATS

### *Premier tour de scrutin.*

Electeurs inscrits. ....	412
Votants.....	410
Suffrages exprimés.....	408
Majorité absolue.....	205

#### Ont obtenu :

MM. Perchot, sénateur sortant.....	216 voix.
Honorat, ministre de l'instruction publique.....	191 —
Henri Michel, sénateur sortant.....	146 —
De Courtois, conseiller général.....	139 —
Jugy, ancien député.....	50 —
Joly, ancien député.....	19 —
L. Burrel, sous-inspecteur de l'assis- tance publique.....	12 —

M. Perchot est élu.

Il y a ballottage pour le deuxième siège.

### *Deuxième tour de scrutin.*

Votants.....	411
Suffrages exprimés.....	411
Majorité absolue.....	206

#### Ont obtenu :

MM. Honorat.....	208 voix.
Henri Michel.....	200 —
De Courtois.....	1 —
Perchot.....	1 —
L. Borel.....	1 —

M. Honorat est élu.

ELECTIONS SENATORIALESde 1929 (20 Octobre)

1er Tour de scrutin

-----

Inscrits .....	406
Votants .....	405
Suffrages exprimés .....	404

Ont obtenu :

M. de COURTOIS .....	231 voix	- ELU -
M. HONNORAT .....	216 voix	- ELU -
M. BARON .....	129 voix.	
M. PERCHOT .....	123 voix.	
M. STERN .....	26 voix.	
Divers .....	13 voix.	

---



**BIOGRAPHIE de Quelques Elus du Département**

- André HONNORAT 1868-1950- "Républicain modéré".

Sa famille paternelle était originaire de la commune d'Allos. Il naquit à Paris où sa famille s'était établie. Il débuta comme journaliste puis entra dans les services centraux du Ministère de la Marine qu'il quitta en 1910 lorsqu'il fut élu député dans les Basses-Alpes. Il représenta sans discontinuité le département de 1910 à 1946, soit à la Chambre des Députés (1910-1921), soit au Sénat (1921-1945), soit à l'Assemblée consultative en 1944. Il fut aussi Conseiller Général du Lauzet pendant 43 ans (1907-1950). Il occupa un court moment le poste de Ministre de l'Instruction Publique (20 Janvier 1920-21 Janvier 1921) et ne cessa de s'intéresser à l'école. Il fût le fondateur de la Cité Universitaire Internationale du Boulevard Jourdan à Paris, conçue comme lieu de rencontre d'étudiants venus de toutes les parties du monde afin de se connaître et d'éviter la guerre. Présent le 10 Juillet 1940 à Vichy, il s'abstint de voter les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

Paul REYNAUD, né à Barcelonnette en 1878, fut Député des Basses-Alpes de 1914 à 1924, et Conseiller Général du canton de St Paul jusqu'en 1937. Il se situe politiquement au centre droit. Il exerça successivement les fonctions de Ministre des Finances (1930), des Colonies (1931-1932), de la Justice (32 et 38), des Finances (38-40), de Président du Conseil (21 Mai-16 Juin 1940). Arrêté et interné sur ordre du gouvernement de Vichy (1940-1942), il fut déporté par les nazis (1942-45).

Jacques STERN, né le 14 Avril 1882 à Paris, d'un père d'origine allemande, naturalisé français le 16 Juin 1902. Il fut élu Député de l'arrondissement de Digne pour la 1ère fois en 1914, puis Conseiller Général et à nouveau Député de 1928 à 1936. Il siège dans le rassemblement d'Union Nationale, donc à droite, opposant résolu au Cartel des Gauches et au Front Populaire. Il devint Ministre de la Marine marchande en Octobre 1933. Ses adversaires politiques (de gauche) lui reprochent ses origines allemandes et juives et sa richesse de banquier.

## II - LA CRISE DEMOGRAPHIQUE ET L'IMMIGRATION

### COMMENTAIRE

Le département subissait déjà, avant la guerre de 1914-1918, un recul du nombre de ses habitants, passés de 159.045 en 1836 à 107.232 en 1911 soit une perte de 51.813 personnes en 75 ans, (1/3 environ de la population) ce qui représente une perte moyenne annuelle de 690 habitants.

Le recensement de 1921 marque une accélération dans ce processus : les Basses-Alpes ont perdu 15.350 personnes en 10 ans. C'est le plus fort recul qu'ait connu ce pays. Par la suite, l'hémorragie se ralentit pour s'arrêter à partir de 1946. Cet exode fut d'abord rural mais n'a guère profité aux deux petites villes : Digne et Manosque dont la population stagne, ce qui signifie que beaucoup de jeunes s'en vont vers des villes plus grandes.

En 1921, on peut constater que la plupart des communes perdent des habitants ; certaines jusqu'au tiers : ainsi Riez, Moustiers, le canton de Barcelonnette. Quelques rares communes gagnent des hommes. Elles sont, presque toutes, situées dans le canton de Manosque (gain de 1277 personnes) : ex : Ste Tulle (+832). A noter l'augmentation impressionnante de la population de Château-Arnoux en liaison avec la création, pendant la guerre, d'une usine chimique (forte proportion d'ouvriers étrangers).

Le recensement de 1936 voit s'achever de se vider le canton de Castellane pourtant déjà peu peuplé. Il perd le tiers de ses habitants (de 3197 en 1931 à 2090 en 1936) et la commune de Demandolx bat un record : sa population passe de 537 à 117 en 5 ans soit 78% de perte. A l'opposé, le canton de Barcelonnette regagne de la substance. Ce dynamisme semble lié au développement des sports d'hiver car d'autres stations de montagne voient aussi leur population augmenter.

Les bas-alpins quittent donc le département, attirés par des lieux plus cléments offrant des activités (fonctionnaires, professions libérales, employés etc...) plus rémunératrices et moins rudes. Mais dans le même temps la main d'oeuvre manque, à la campagne, dans les mines, les usines, surtout dans les années 20 (reprise économique alors que la guerre de 14-18 a tué 494 hommes en âge de travailler), d'où le rôle de l'immigration.

La population étrangère représente 6,4% de la population en 1933. Elle est d'origine très diverse. Cependant les Italiens y sont largement majoritaires (4/5 en 1933) suivis (mais de loin) par les Espagnols (environ 15%). Les Italiens jouent donc un rôle important dans l'économie du département. Ils possèdent ou cultivent un grand nombre de terres dans la vallée de l'Ubaye et constituent la majorité des mineurs.

Mais avec la crise des années 30, les autorités françaises luttent contre toute forme d'immigration clandestine, cependant elles acceptent des réfugiés qui trouvent parfois asile dans les Basses-Alpes: des sarrois qui ont refusé la réintégration de la Sarre à l'Allemagne, des réfugiés espagnols, républicains vaincus par le général Franco arrivent à Digne.

<b>PISTES POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE</b>
---

DOCUMENT N°7 :

- Décrivez et expliquez l'évolution de la population du département, celles des communes de Digne, Manosque.

DOCUMENT N°8 : Recensement de 1921.

- Quels sont les cantons ou les communes dont la population augmente ?
- Cherchez des explications : situation, activités.

Quels sont les cantons ou les communes dont la population diminue? Relevez quelques chiffres significatifs et cherchez des explications.

- A partir de ces exemples, quelles sont donc les parties du département qui se dépeuplent et celles qui bénéficient d'une augmentation de la population ?

DOCUMENT N°9 : Recensement de 1936.

- Comment peut s'expliquer la croissance de la population à Barcelonnette, Jausiers, La Condamine ?
- Canton de Castellane : calculer le % de baisse de la population dans quelques communes. Conclusion ?

DOCUMENT N°10-11-12-15

- Quels % de la population totale représente la population étrangère ?

Quels sont les secteurs d'activité où les travailleurs étrangers sont nombreux ?

Que constatez-vous en ce qui concerne l'origine des étrangers ?

A travers ces documents, quelle image avons-nous de l'immigration italienne dans le département ?

	<b>Population du Département</b>	<b>Commune de Digne</b>	<b>Commune de Manosque</b>
1836	159.045	****	****
1911	107.232	7317	4853
1921	91.882	6302	5036
1926	88.347	6737	4989
1931	87.893	7051	5661
1936	85090	7623	5635

I. — Population par commune. 1921

NOMS DES COMMUNES.	POPULATION MUNICIPALE			POPULATION COMPTEE à part comptement à l'article 2 du décret du 5 octobre 1920.	TOTAL GÉNÉRAL de la population.	FRANÇAIS.	ÉTRAN- GERS.	POPULA- TION D'APRÈS le dénombre- ment de 1911.	DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS. (Notamment indiquer le nombre des résidents absents.)
	AGGLOMÉRÉE à chef-lieu.	ÉPARSÉ.	TOTALE.						en PLUS.	en MOINS.	
Alles	288	356	644	4	626	612	14	826	"	200	41
Cotant	266	356	622	4	626	612	14	826	"	200	41
Bacelmonette	1934	226	2160	86	2216	1933	283	2532	"	316	239
Condamin. Chateaud	305	93	398	11	409	358	55	1160	"	151	"
Enchastrayes	104	215	319	"	319	211	108	357	"	38	"
Faucou	103	139	242	"	242	196	46	286	"	44	"
Fausse	92	120	212	"	212	203	9	234	"	22	"
Fausse	108	110	218	"	218	102	116	1924	"	864	138
Fausse	108	110	218	"	218	102	116	1924	"	864	138
Saint-Joseph	18	199	217	"	217	257	40	333	"	65	42
Thules (20)	16	208	224	"	224	296	72	354	"	130	11
Morinet	33	216	249	"	249	239	10	354	"	115	"
Bulphnac	113	79	192	"	192	192	"	196	"	4	2
Château. Choux	442	1215	1657	"	1657	1309	348	574	1080	"	3
Chateaux. Val-saint-Denis-88	88	118	206	"	206	179	27	251	"	45	"
Coade (S)	120	245	365	"	365	359	6	408	"	43	"
Montfort	45	69	114	"	114	101	13	146	"	32	"
Sevin	137	156	293	"	293	276	17	372	"	76	2
Salphnac	6	208	214	"	214	212	2	290	"	78	6
Daurikes	136	"	136	"	136	136	"	137	"	1	"
Polmes	146	104	250	"	250	236	14	222	"	68	9
Cotant	1623	2194	3817	4	3821	3405	416	3,099	1080	358	32
Bulphnac	385	18	403	233	300	439	261	503	192	"	32
Manodua	4021	927	4948	88	5000	4400	600	4353	133	"	"
Montsuron	111	11	122	1	123	107	16	155	3	30	7
Quesselles	312	189	501	31	532	484	48	519	3	"	41
Sainte-Pulle	600	539	1139	396	1535	1296	239	683	832	"	"
Wex	642	301	943	13	956	823	133	894	62	"	4
Cotant	6004	2131	8135	719	8854	7516	1338	1,607	1222	30	76

## I. — Population par commune. 1936

NOMS des ARRONDIS- SEMENTS. 1	des CANTONS. 2	DES COMMUNES. 3	POPULATION MUNICIPALE			POPULATION COMPLÈTE à part conformément du décret du 7 1927	TOTAL général de la population. 8	FRAN- ÇAIS. 9	ÉTRAN- GERS. 10	POPULA- TION d'après le nombre de 1931. 11	DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS. (Notamment indiquer le nombre des résidents absents.) 13 14
			au chef-lieu. 4	ÉPARSE. 5	TOTALE. 6						en PLUS. 12	en MOINS. 13	
Canton d'Allos 1 commune			Allos.....	44	234	278	278	34	550	8	4		
Canton de Barcelonnette 9 communes			Barcelonnette.....	1906	414	2320	2987	237	2723	264	176		
		Condamine-Châtelard..	427	78	505	781	733	48	415	366			
		Euchastreyes.....	73	152	225	225	206	19	260		35		
		Faucou <i>Mur</i> .....	84	96	180	180	168	12	191		11		
		Fours.....	22	88	110	110	103	7	126		16		
		Jausiers.....	460	632	1092	1478	1375	103	1022	456	192		
		Saint-Pons.....	63	161	224	224	186	38	244		20		
		Tinales (les).....	96	120	216	219	204	15	233		14		
		Uvernet.....	83	124	207	207	193	14	228		21		
Canton de Castellane 14 communes			Castellane.....	706	310	1016	1059	927	132	473	10		
		Castillon.....	41	26	67	41	28	13	110		69		
		Chasteuil.....	28	28	56	28	28		56	3			
		Demandolx.....	82	34	116	117	114	3	133	418			
		Eoulx.....	31	26	57	57	56	1	64	7	2		
		Garde (la).....	85	10	95	95	95		130	35	15		
		Peyroules.....	87	164	251	251	193	1	227	33	32		
		Rohion.....	17	21	38	38	38		34	4	6		
		Rougou.....	90	36	126	126	122	4	150	24	6		
		Saint-Julien.....	50	44	94	94	91	3	121	27	11		
		Soleilhas.....	138	38	176	176	176		188	12	38		
		Taloire.....	10	9	19	19	19		22	3			
		Taulanne.....	13	15	28	28	28		39	11	4		
		Villars-Brandis.....	7	11	18	18	18		20	2			
Canton de Moustiers Sainte Marie 5 communes			Châteauneuf-les-Mous	54	57	111	111	4	126		15		
		Levens.....	4		4	4	4		4		1		
		Moustiers-Sainte-Marie...	328	206	534	534	534	14	542		8		
		Palud (la).....	153	132	285	285	279	6	277	8	8		
		Saint-Jurs.....	105	62	167	170	166	4	178	8	14		

1924

PREFECTURE DES BASSES-ALPES.

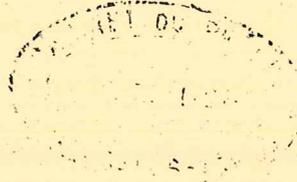
TABLEAU STATISTIQUE DES ETRANGERS EN RESIDENCE DANS LE DEPARTEMENT  
DES BASSES-ALPES.

NATIONALITES	EXISTANT AU 1ER JANVIER 1925				NOMBRE DE CARTES d'identité		Nombre de récépissés délivrés au cours du semestre non encore retirés en échange de la carte d'identité
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL	délivrées au cours du semestre	annulées au cours du semestre	
ALEMANDS	6	1	1	8		2	
AERICAINS du (NORD)							
(Sud)	5	3	3	11			
AUTRICHIENS							
BELGES	3	5	2	10		2	
BRITANNIQUES	5	4		9		5	
BULGARES							
ESPAGNOLS	350	150	120	620		165	
HELLENES	25	2	5	32			
HOLLANDAIS	2	1		3			
HONGROIS	1			1		1	
ITALIENS	1550	650	1000	3200		205	
LUXEMBOURGEOIS							
OTTOMANS	15	2	6	23			
POLONAIS	3	1	2	6			
PORTUGAIS	120	5	2	127		25	
ROUMAINS	1			1		2	
RUSSES	50			50		30	
SCANDINAVES	8			8			
SERBES							
SUISSES	30	17	10	57		29	
TCHECO-SLOVAQUES	15			15		9	
DIVERS	37	7	10	54		20	
TOTAUX.....	2226	848	1161	4235		491	

**SÉNAT**

PARIS le 30 Avril 1928.

Monsieur Fuster,  
Préfet  
- D I G N E -  
Basses-Alpes.



Mon cher Préfet,

Je vous communique ci-joint la copie d'une lettre que j'adresse au Ministre de l'Agriculture et au Ministre de l'Intérieur.

La question que je soulève est d'importance vitale pour notre région.

Si les employés italiens qui viennent travailler chez nous sont, faute de pièces régulières, refoulés à la frontière, bientôt faute de main d'oeuvre, nos cultivateurs abandonneront nos montagnes.

Je vous assure que la question mérite une étude particulière.

En hâte et bien cordialement à vous.

*André Honnorat*

André HONNORAT,  
Sénateur des Basses-Alpes.

SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
FORCALQUIER

4<sup>e</sup> PARTIE

---

Mouvement syndical - Organisations professionnelles.

---

Etant donné le petit nombre d'industries existant dans l'arrondissement, le mouvement syndical y est presque insignifiant.

L'exploitation du lignite est la principale branche de l'industrie. Les concessions les plus importantes sont celles de MANOSQUE (mines de Gaude), du Bois d'Asson & de Lincel.

Mines du Bois d'Asson .- 220 ouvriers environ, dont 60 % sont italiens & 40 % habitants des villages de St Maine & de Dauphin, travaillent régulièrement à ces mines. L'esprit n'y est pas mauvais : quoique professant des idées avancées, la plupart ne demandent qu'à travailler ; les italiens finissent par se fixer dans le pays, cultivant bien souvent un petit lopin de terre pendant leurs heures de loisirs . Il existe un syndicat qui fait très peu de politique & s'occupe surtout de la défense des intérêts corporatifs; le siège de ce syndicat est à St Maine.

Mines de Gaude .- Le personnel de ces mines, qui comprend environ 150 ouvriers, dont 50% sont italiens, est groupé en un syndicat ~~dont~~ <sup>qui a son</sup> siège ~~est~~ à Manosque. Comme celui du Bois d'Asson, ce syndicat ne s'occupe que très peu de politique.

MAI 1923

### III LES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES DANS LES ANNEES 20

#### COMMENTAIRE

Les Basses-Alpes vivent à cette date très repliées sur elles mêmes. Les commissaires de la sureté générale chargés des renseignements mensuels concernant le département répètent inlassablement que les prix sont ici plus élevés que dans les autres régions par manque de concurrence, existant une sorte d'entente tacite entre producteurs et commerçants.

Les activités industrielles sont réduites. La seule usine véritable est l'usine chimique de Saint Auban. La plupart des autres industries sont plutôt des activités artisanales : effectifs réduits, peu de mécanisation, peu de transformation. Leurs débouchés sont essentiellement locaux : les mines de charbon vendent leur production à l'usine de St Auban et aux usines électriques qui elles-mêmes éclairent les villes voisines ; les briqueteries, les conserveries alimentaires, les fours à chaux ne travaillent que pour la demande la plus proche.

En dehors des activités que nous venons d'évoquer, il n'y a guère que des scieries, aux conditions de travail difficiles, des distilleries de lavande, une papeterie à Sisteron. Au total ce sont de petits établissements et qui, pourtant, avant la crise de 1930 manquent souvent de main-d'oeuvre : en été des ouvriers redeviennent paysans au moment des récoltes ; les salariés étrangers sont nombreux (souvent la moitié, parfois plus) et semblent indispensables là où les conditions de travail sont les plus difficiles.

Les salaires augmentent au cours des années 20 (mais les prix aussi). Ils sont en tout cas très variables d'une entreprise à l'autre : en 1928, 45 francs/j pour les piqueurs de la mine, 22 francs/j pour les travailleurs du fond à la mine de Sigonce. Ils sont aussi fonction de l'âge (8 francs/j pour un enfant en 1925), du sexe, de la qualification : de 8 à 35 francs en 1925, jusqu'à 45 francs en 1928. Ils semblent faibles si l'on tient compte du coût de la vie : en 1930, selon la préfecture, un kilo de pain vaut 2 francs ; un kilo de viande rôti (boeuf, veau, mouton, porc) vaut 17 francs ; un manteau en lainage : 236 francs ; une paire de chaussures : 88 francs.

La durée du travail varie de 8 à 10 heures par jour, mais s'étend toujours sur 6 jours.

Malgré des conditions de vie souvent difficiles cette main d'oeuvre est peu syndiquée et peu revendicative.

<b>PISTES POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE</b>
---

I Certains de ces documents peuvent être étudiés pour eux-mêmes

Ex: DOCUMENT N° 13

**Observation:**

- Origine et nature du document?
- Date?
- Aspect: écriture, disposition du texte.
- L'utilité du document : sur quoi nous renseigne t-il ?
- Peut-on lui faire confiance?

**Commentaire des renseignements fournis.**

- Pourquoi les travailleurs sont-ils majoritairement des femmes?
- Essayer d'évaluer le niveau de salaire ( en comparant avec les prix, doc n°17), d'apprécier le mode de calcul du salaire.
- La production : type de produits? Le volume produit vous paraît-il important?

**Conclusion:** dans quelle catégorie d'entreprise classer cette fabrique ( artisanat, petite, moyenne, grande entreprise)?

II On peut aussi élaborer une synthèse des renseignements fournis par l'ensemble des documents n°13-14-15-16.

- Quelles sont les principales activités industrielles du département?
- Classer les entreprises en fonction du nombre de personnes employées. Conclusion?
- Les écarts de salaire : quels sont les critères qui expliquent les différences de salaire?  
A combien s'élève le salaire le plus bas, le plus haut?  
Calculer le taux de variation.
- Comparer ces salaires au coût de la vie( doc n°17) (et au SMIG de 1994 et au coût de la vie en 1994).
- Quelle est la durée hebdomadaire du travail (sur 6 jours).
- Les ouvriers sont-ils syndiqués?
- Quelle est la place des travailleurs étrangers? Comment peut-on expliquer cette place?

DOCUMENT N°16

- Comment expliquez-vous l'absentéisme d'été? Qu'est ce que cela nous prouve sur ces ouvriers?

Ministère de l'Intérieur

Digne, le 16 Mai 1925.

-----  
Sûreté Générale-----  
Commissariat spécial  
de Digne-----  
n° 188-----  
Visite de la fabrique  
Francès et Sarret  
à St André

- R A P P O R T -

J'ai l'honneur de transmettre tous renseignements recueillis pendant le cours de ma visite d'hier, à la fabrique de conserves alimentaires Francès et Sarret de St André.

Elle occupe à ce jour 3 ouvriers et 25 femmes; ce personnel est français.

Les hommes touchent un salaire journalier de 25 frs pour 10 heures de travail. Les femmes, payées à l'heure, touchent de 1,00 à 1,25. Les heures supplémentaires sont payées aux mêmes tarifs. Aucune indemnité.

La fabrication varie suivant la saison et porte sur les conserves d'escargots, de cèpes, de truffes et de fruits au sirop. Elle se chiffre journellement à 700 boîtes ou 1.400 kilos pour les escargots, 100 kgs pour les truffes et 180 kgs pour les fruits au sirop. Pour ces deux dernières fabrications, le personnel, notablement réduit, ne comprend plus que 10 ouvriers et ouvrières.

Les conserves de cèpes n'ont été faites, jusqu'ici, qu'à titre d'essai. Elles seront reprises quand les bâtiments actuels auront reçu les agrandissements en projet.

Les escargots à préparer proviennent de la région du sud-Est et même d'Italie.

Les cèpes sont fournis par la région d'Annot; les truffes viennent de Montagnac, et les fruits de la région.

-----  
Toutes ces conserves sont expédiées directement aux clients dont certains sont à l'étranger.

Ministère  
de l'Intérieur.

Digne, le 29 Juin 1925

Sûreté Générale.

-----  
Commissariat Spécial  
de Digne.

-----  
N° 252.

---  
R A P P O R T .  
---

Visite des Scieries  
d'Annot,  
Thorame-Haute et  
Plan du Lys.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les scieries installées dans la vallée du Verdon, appartenant à la firme " LEMPEREUR et BLANC " sont en plein rendement, sauf celle du Plan du Lys, fermée momentanément faute de personnel.

Celle d'Annot occupe 10 ouvriers dont un seul Français, les autres sont Italiens. Tous, payés à la tâche, suivant spécialité, fournissent 10 heures de travail chaque jour.

Celle de Thorame-Haute emploie 22 ouvriers dont 8 Italiens 4 Arméniens et 10 Français. Leurs salaires journaliers varient de 17 à 23 francs, suivant spécialité. Deux enfants âgés de 16 et 14 ans y travaillent aussi; leurs gains sont de 8 et 10 frs.

Le bois nécessaire à ces industries provient des forêts avoisinantes, lesquelles sont exploitées par des spécialistes que je n'ai pu voir.

Thorame-Haute produit mensuellement de 160 à 180 m<sup>3</sup> de bois débité. Annot a une production presque identique.

Le Commissaire Spécial.



*J. Lys*

Ministère de l'Intérieur

Digne, le 22 Janvier 1925.

-0-  
Sûreté GénéraleDOCUMENT 15-0-  
Commissariat spécial de  
Barcelonnette-0-  
n° 11

R A P P O R T

-0-  
Visite des Usines  
de St Auban

-000-

J'ai l'honneur de transmettre, ci-dessous, les renseignements recueillis au cours de ma visite de ce jour sur les usines à St Auban.

Cette firme, qui appartient à la "Compagnie de produits chimiques Alais-Froges-Camargue", a son siège social à Paris, 126, rue de la Boétie.

Elle occupe 1.100 ouvriers ou employés dont 362 Français et 738 étrangers. Parmi ces derniers: 69 enfants au-dessous de 18 ans et 2 femmes (une Russe, une Espagnole).

Les ouvriers de nationalité étrangère se répartissent comme suit: Italiens 118 - Portugais 116 - Espagnols 103 - Arméniens 32 - Tchéco-slovaques 26 - Russes 23 - Hongrois 15 - Grecs 13 - Polonais 4 - Maltais 2 - Suisse 1 - Belge 1 .  
Indigènes nord-africains 109 - de Djibouti 101 - Indo-Chinois 5.

Le recrutement de ces travailleurs s'opère par l'intermédiaire de: 1° - l'office de la main d'œuvre étrangère de Marseille  
2° l'Office départemental et régional, 57 rue de la République à Marseille.

Ni Français, ni Etrangers ne sont syndiqués: les questions de salaires sont débattues entre intéressés et dirigeants.

La journée est de 8 heures - Le travail est payé de:  
2, 25 à 2, 75 l'heure pour les spécialistes ajusteurs ou chaudronniers.  
1, 30 à 1, 75 - id - manoeuvres spécialisés.  
1, 15 à 1, 25 - id - manoeuvres ordinaires.

A ces salaires viennent s'ajouter une indemnité journalière de 4 fr pour vie chère et une prime d'assiduité de 10 fr par mois

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

DOCUMENT 16

DIRECTION

DE LA

Digne, le 24 août 1928.

SÛRETÉ GÉNÉRALE

n° 959

-0-

Visite des mines de lignite  
dites "des Gaillardons", à

Sigonce.

-000-

- R A P P O R T -

J'ai l'honneur de transmettre les renseignements recueillis au cours de ma visite bi-mensuelle, dans les mines de lignite dites "des Gaillardons", à Sigonce.

Les travaux agricoles, moisson et battage, ont encore contribué à réduire le personnel de cette exploitation qui n'emploie en ce moment que 35 ouvriers et 1 employé sur 55, chiffre habituel pendant la saison d'hiver. Les manquants, presque tous du pays, ne vont à la mine qu'à défaut d'autre occupation.

Parmi les 56 présents 23 travaillent au fond et 13 au jour. Il y a 5 enfants ayant moins de 18 ans dont 4 au fond (rouleurs) et un au jour (trieur).

Les Français sont au nombre de 11, les étrangers 25 (16 Italiens, 5 Arméniens, 4 Tchèques).

La production journalière est de 25 tonnes, pas de stocks. Elle pourrait être supérieure si la direction pouvait se procurer 6 bons piqueurs. Le tonnage à en provenir trouverait un placement facile aux usines de Ste Tulle et St Auban car la mine de Sigonce vend son charbon 20frs de moins à la tonne que les concurrents.

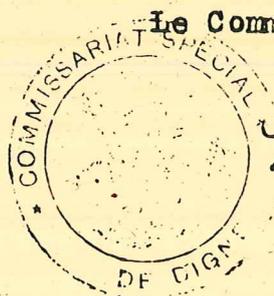
Le plein rendement de cette exploitation ne reprendra guère avant la mi-novembre, dès que tous les ouvriers du pays seront rentrés.

Le transbordeur aérien reliant la mine à la gare de Lurs, qui continue à fonctionner des plus régulièrement, pourrait transporter 10 tonnes à l'heure.

Aucun changement dans les salaires et indemnités. Il n'y a pas de syndicat et pas de conflit en perspective jusqu'à ce jour.

Le Commissaire Spécial,

Transmis à:  
Sûreté Générale - Contrôle services  
administratifs.  
Préfet des Basses-Alpes.  
Sous-Préfet de Forcalquier.



1ère Division

2ème Bureau

PREFECTURE DES BASSES-ALPES.

-1-1-1-1-1-1-1-

**INDICE DU COUT DE LA VIE**  
calculé par rapport aux prix moyens de 1930

ELEMENTS	Prix moyens de 1930	Prix moyens au 15-2-1938	Coeffi- cient de variant.
<b>A - ALIMENTATION</b>			
<u>60%</u>			
Pain.....	2,00	2,60	1,3
Farine.....	2,06	2,75	1,304
Pâtes.....	2,15	5,75	1,385
Riz.....	2,30	2,50	1,086
Pommes de terre.....	0,65	0,75	1,153
Haricots.....	3,30	4,00	1,212
Lentilles.....	3,20	4,00	1,25
Pois secs.....	3,00	3,50	1,166
Boeuf { à bouillir.....	9,50	10,50	1,075
{ à rôtir.....	17,00	18,00	
Veau { poitrine.....	11,10	13,00	1,149
{ cunsi.....	17,60	20,00	
Mouton { poitrine.....	7,50	7,50	0,937
{ gigot.....	16,50	15,00	
Porc { Cochon.....	17,50	16,50	0,98
{ Lard.....	6,50	9,00	
Poisson.....	14,00	12,00	0,857
Lait.....	1,90	1,80	0,947
Fromage.....	16,00	16,00	1
Oeufs.....	6,00	6,00	0,75
Saindoux.....	12,00	10,00	0,833
Beurre.....	20,00	28,00	1,4
Huile.....	5,50	6,00	1,09
Sucre.....	4,30	5,15	1,197
Café.....	20,00	20,00	1
Chicorée.....	7,00	8,50	1,214
Chocolat.....	12,50	17,50	1,4
Sel.....	1,30	1,50	1,153
Vin.....	2,25	2,40	1,066
<b>B - CHAUFFAGE &amp; ECLAIRAGE</b>			
<u>3%</u>			
Charbon.....	30,00	43,90	1,463
Pétrole.....	2,50	2,80	1,127
Gaz.....	1,30	1,50	1,153
Electricité.....	1,40	1,564	1,117
<b>C - LOUER 10 %</b>			
	1400	1800	1,285

#### IV LA CRISE ECONOMIQUE DES ANNEES 30

##### COMMENTAIRE:

Bien que vivant très replié sur lui-même, le département fut touché par la Grande Dépression. Des signes apparaissent très tôt: les effectifs de l'usine chimique de Saint Auban diminuent dès 1930.

La crise se traduit :

- dans les usines par des réductions d'effectifs, des journées chômées, des baisses de salaire.
- dans l'agriculture: le blé se vend mal; les prix à la production (porc, mouton, boeuf, oeufs et lait) baissent, affectant le revenu des paysans au moment où la valeur des produits transformés s'élève modérément.

#### PISTES POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE

DOCUMENTS N°18-19-20.

- Quand et comment apparaissent les premiers signes de la crise économique?
- Comment se traduit la crise dans les usines et les mines?
- Relever des exemples dans l'agriculture.

Effectifs à l'Usine de Saint Auban

	Totaux	Français	Etrangers + Coloniaux
1/1/1929	1182	605	577
1/9/1929	1058	399	657
1/1/1930	1132	459	673
1/9/1930	984	***	387
1/1/1931	832	422	410
1/9/1932	805	382	423
1/11/1932	745	377	368



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
DE LA  
SÛRETÉ GÉNÉRALE

DIGNE, le 1er Avril 1931

COMMISSARIAT SPECIAL

de DIGNE

## RAPPORT

N° : 316

Salaires dans les  
Mines.

\*+++++

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'au cours de la tournée effectuée le 30 courant dans les Mines du département, j'ai relevé les diminutions de salaires suivantes :

au Bois d'ASSON..... 6% depuis le 15 Mars ;  
à GAUDL..... 5  $\frac{1}{2}$  % depuis le 1er Avril ;  
à SIGMA..... 5  $\frac{1}{2}$  % à partir du 15 Avril.

Ces diminutions n'ont provoqué aucun incident dans le personnel ouvrier qui aime mieux accepter que de se voir réduit au chômage forcé.

## V VERS LE FRONT POPULAIRE

### COMMENTAIRE:

On retrouve dans le département le cheminement politique suivi au niveau national et qui conduit au Front populaire.

Dés 33 des pacifistes organisent des réunions.

Mais ce sont les événements Parisiens du 6 Février 1934 qui, ici comme ailleurs, sont les détonateurs de la création des Comités Bas-alpins anti-fascistes qui regroupent des adhérents venus de toutes les sensibilités de gauche, " noyautés par le Parti Communiste " selon le préfet. Dès lors la vie politique s'anime dans le département : " Très grande activité des organisations politiques et syndicales " note la Sûreté générale mais " cette propagande reste sans effet dans la grande masse de la population " selon les mêmes sources.

Le mouvement de rapprochement des différentes forces de gauche s'intensifie au cours de l'année 1935. La célébration du 14 Juillet par un grand rassemblement populaire, dans toute la France, à l'appel conjoint des trois partis de gauche : radical-socialiste, socialiste et communiste est un événement marquant, une étape essentielle dans la marche vers la constitution d'un Front Populaire, défenseur de la paix, de la liberté face à la montée du fascisme. A Digne, selon le rapport du commissaire chargé de la Sûreté générale, 350 personnes ont défilé sur le boulevard Thiers, sous la conduite du Maire de Digne Mr FRUCHIER.

Quelques semaines plus tard, cette volonté de rassemblement se traduit par la formation d'un Comité du Front Populaire en Octobre 1935, regroupant les trois partis de gauche.

Les mouvements d'extrême-droite ne sont pas absents du département mais les initiatives viennent souvent de l'extérieur du département : en Mars 1935 une section " Croix de Feu " est fondée après la venue du Colonel de la ROCQUE. A Digne le 15 Mars, des jeunes gens venus de Marseille font une campagne d'affichage en faveur des Jeunesses Patriotes et parviennent à créer un groupe à Digne.

<b>PISTES POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE</b>
---

Ces documents permettent d'illustrer les étapes du rassemblement des forces de gauche qui a abouti à la constitution du Front Populaire.

DOCUMENT N° 21 Appel à une réunion pour la paix - 4 Juin 1933.

- Quel est le contexte national et international à cette date?
- Qu'est-ce que la III<sup>ème</sup> Internationale?
- Quelle est la situation en Allemagne à cette date?
- Quel est le thème majeur de la réunion?
- Comment peut-on expliquer la présence de Jean GIONO à cette réunion?

DOCUMENT N°22 ( Affiche d'Avril 1934).

- Quels sont les scandales " politico-financiers" auxquels l'affiche fait allusion?
- En avril 1934, qui est président du Conseil?
- Que s'est-il passé le " 6 Février"?
- Que sont les "Ligues" que dénonce l'affiche? Pourquoi l'affiche évoque -t-elle " le marasme des affaires"?
- Où se situent politiquement les organisations qui appellent à manifester?
- Quelle est donc leur analyse de la situation et leur réponse à cette situation?

DOCUMENT N°23 (Juillet 1935).

- Quel parti s'est joint à ceux qui animaient déjà le comité d'action anti-faciste?
- Que veulent défendre ces partis? A l'aide de votre livre, comparez ces thèmes à ceux du Front populaire.

**VILLE DE DIGNE - THÉÂTRE MUNICIPAL**

**DIMANCHE 4 JUIN A 21 HEURES**

**GRANDE RÉUNION PUBLIQUE  
CONTRE LE FASCISME et CONTRE LA GUERRE**

sous la présidence de :

**Jean GIONO**

*Écrivain pacifiste, Président du Comité Bas-Alpin de Lutte contre la Guerre*

**Orateurs :**

**GAZIELLO**

*(La situation nationale et internationale)*

**BAREL**

*(La position de la III<sup>e</sup> Internationale)*



**ALESSANDRI**

*(La situation politique en Allemagne)*

Tous les orateurs, sans distinction d'opinions, ni de tendances, sont invités à se faire inscrire.

# COMITE LOCAL D'ACTION ANTI-FASCISTE ET CONTRE LA GUERRE

## Paysans, Ouvriers, Fonctionnaires

Le fascisme est à nos portes. Il nous guette. La journée du 6 février a montré que les nombreuses ligues : Camelots du Roi, Croix de Feu...., Francistes, Jeunesses Patriotes, Ligue des Contribuables, Solidarité Française, etc., etc., sont organisées et armées sous l'œil bienveillant du Gouvernement.

Ces Ligues profitent non seulement des scandales politico-financiers, mais aussi du marasme des affaires dans lequel le Pays est plongé pour essayer d'implanter en France, un fascisme copié sur celui de MUSSOLINI ou de HITLER.

**Ces Ligues sont organisées militairement**

**Des dépôts d'armes existent**

**Cela le Gouvernement le sait, mais il ne veut pas agir.**

Ce Gouvernement d'Union Nationale ressuscite un grand complot d'espionnage qui sert de diversion aux scandales du jour, et aussi aux menées fascistes.

Derrière ce paravent du Gouvernement DOUMERGUE, les bandes fascistes soutenues par lui, attendent le moment favorable pour une nouvelle attaque décisive.

**Le Comité local anti-fasciste**, ayant dans son sein des représentants des Groupements de tous les adversaires du fascisme, alerte la population de ce pays.

Contre un coup de main fasciste de grande envergure, il est temps de se grouper et de se défendre.

**A LA VIOLENCE FASCISTE, NOUS RÉPONDONS PAR LA VIOLENCE.**

En outre le Gouvernement des décrets-lois nous menace.

**Artisans, Paysans**, un accroissement formidable d'impôts vous attend,

**Ouvriers, Fonctionnaires**, vos salaires sont menacés.

**Retraités, Anciens Combattants**, vos pensions sont menacées;

**PROLÉTAIRES**, en casquette ou en faux-col, le permettrez-vous ?

Travailleurs, avec nous, vous demanderez la dissolution immédiate des Ligues Fascistes.

**A bas les Factieux....**

**En prison**, les écumeurs de l'épargne, leurs complices et leurs protecteurs,

Ligue D.H.C., Parti S.F.I.O., Cellule Communiste,  
P.T.T. Confédérés, P.T.T. Confédérés, C.G.T.,  
C.G.T.U., A.E.A.S.

**P. S. — TOUS LES CITOYENS QUI SONT PARTISANS DE BARRER LA ROUTE  
AU FASCISME SONT PRIÉS D'ASSISTER A LA RÉUNION PRÉPARATOIRE  
QUI AURA LIEU JEUDI 12 AVRIL, A 20 H. 30. CAFÉ DES NEGOCIANTS.**

# Rassemblement Populaire

du **14 Juillet 1935**

**Au Peuple de France,  
Aux Républicains Bas-Alpins,**

Le 14 juillet : immense rassemblement de toutes les forces résolues à défendre la liberté. Du plus humble village à la capitale nous opposerons aux entreprises des factieux les masses profondes celles qui travaillent, celles qui pensent, celles qui veulent une France juste et libre.

Le 14 Juillet 1789, le peuple de France emportait la Bastille et révélait au monde la liberté. Cent cinquante années d'efforts continue, quatre révolutions, lui permirent de garder et de consolider ses conquêtes.

Nous vous appelons à reprendre la grande tradition révolutionnaire, qui faisait du 14 juillet le jour du souvenir, le jour de l'espérance et de la communion des volontés populaires.

**Aujourd'hui, une faction fasciste armée s'apprête à monter à l'assaut de la République et de la Liberté.**

Républicains de toutes tendances, Antifascistes, nous vous invitons à accomplir votre devoir le plus élémentaire. Vous vous rendez nombreux au rassemblement qui aura lieu à **Digne, dimanche 14 juillet à 16 heures, au boulevard Thiers.**

Un cortège, à la tête duquel prendra place **M. FRUCHER**, Maire de la ville de Digne, se rendra à la Mairie.

Comité de Vigilance contre le fascisme et la guerre ; Ligue des Droits de l'Homme ; Parti Radical-Socialiste ; Parti Socia-

liste ; Parti Communiste ; C. G. T. ; C. G. T. U. ; Union des Femmes pour la Paix et la Liberté.



## VI LE FRONT POPULAIRE

### COMMENTAIRE

La campagne électorale du printemps 1936 fut vive mais se déroula dans le calme. Au premier tour de scrutin, le 26 Avril 1936, de nombreux candidats s'affrontèrent car si les partis de droite s'étaient mis d'accord sur un candidat unique d'Union Nationale dans chaque circonscription, il en allait tout autrement pour la gauche. Selon les accords électoraux passés entre eux, les partis réunis dans le Front Populaire présentaient chacun un candidat au premier tour. Quelques candidats indépendants tentèrent aussi leur chance.

Les résultats du premier tour ne permirent l'élection d'aucun député, nul n'atteignant la majorité absolue. Il y eut donc une semaine plus tard un scrutin de ballottage. A ce stade, il n'y avait plus qu'un seul candidat du Front Populaire par circonscription, celui des trois qui avait obtenu le plus de voix au premier tour. Il y eut donc, pour l'essentiel, trois duels opposant l'Union Nationale (ou Front National Républicain) au Front Populaire. Ce dernier l'emporta dans les trois circonscriptions.

La victoire du Front Populaire entraîna l'éclosion de quelques grèves aux mois de Juin et Juillet. Elles furent très localisées et courtes. Le 23 Juin 1936 la Sureté générale note que " l'état des esprits est des plus calme ". Le département fut finalement peu touché par la vague de grèves de Mai-Juin 1936.

Cependant, face au succès du Front Populaire au niveau national et à la constitution d'un gouvernement présidé par le socialiste Léon BLUM, l'inquiétude gagna certains milieux bas-alpins. Les retraits massifs de fonds des deux caisses d'Epargne de Barcelonnette en Mai, Juin, Juillet en sont une preuve, confirmée par plusieurs rapports de la Sureté générale, concernant les rumeurs qui circulent et affolent, deux groupes : celui des " Mexicains " de la vallée de l'Ubaye, et le clergé. Mais ces craintes restent limitées à quelques secteurs précis de l'opinion.

Beaucoup de bas-alpins maintiennent leur confiance au nouveau gouvernement et sont satisfaits des premières mesures prises en Juin, Juillet 1936 : les prix agricoles remontent, les salaires aussi, les loisirs sont encouragés. Cependant la semaine de 40 Heures a du mal à s'implanter dans le département où de nombreux patrons refusent cette loi criant à la faillite si elle est effectivement appliquée. Aussi des grèves éclatent à nouveau dans l'été 1937, ici et là, pour protester contre la mauvaise volonté du patronat face aux " accords Matignon " et pour obtenir de nouvelles hausses de salaires (car la hausse des prix a annulé celles de Juin 1936).

<b>PISTES POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE</b>
---

## DOCUMENT N°24 (résultat des élections législatives)

Ce document peut être utilisé à la fois pour illustrer les succès électoraux du Front populaire, obtenus grâce à une union solide qui permit un bon report de voix au 2ème tour en faveur de l'unique candidat de la gauche et pour servir de support à la compréhension de ce qu'est un scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

- Quels sont les partis de gauche représentés au 1er tour? Pourquoi ne reste t-il qu'un candidat de gauche au 2ème tour? Recueille-t-il toutes les voix obtenues par l'ensemble des candidats de gauche au 1er tour?
- Qu'est ce que l'Union Nationale? Les candidats de l'Union Nationale obtiennent plus de voix au 2ème tour qu'au 1er. D'où peuvent provenir ces voix? ( d'électeurs de gauche du 1er tour? d'abstentionnistes du 1er tour)?
- En combien de circonscriptions est divisé le département? Dans chaque circonscription, les candidatures sont-elles par liste ou individuelle?
- Pourquoi n'y a t-il aucun élu au 1er tour?
- Calculer le % de voix obtenu au 2ème tour par l'Union de la droite et par le Front populaire dans chaque circonscription? Pourtant 100% des députés du département sont membres du Front Populaire. Quel est donc l'effet du scrutin majoritaire?

## DOCUMENT N° 25

- Selon ce rapport du 25 Juin 1936, les grèves ont-elles une grande ampleur dans le département?
- Quelle est la situation dans le reste de la France?

## DOCUMENT N°26

- Que se passe t-il aux deux caisses d'Epargne de Barcelonnette à partir de Mai 1936?
- Quelle relation pouvez-vous établir avec la victoire électorale du Front Populaire?

## DOCUMENT N°27

- Selon la Sûreté nationale, quel est l'état de l'opinion publique dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en octobre 1936?

## DOCUMENT N° 28-29

- Date? Quelle est la situation politique française à cete date?
- Quels motifs de mécontentement s'expriment dans ces documents?
- Que peut-on conclure?
- Cherchez sur votre livre ce que devient dans les années suivantes la loi instituant la semaine de 40 heures.

## LES ELECTIONS LEGISLATIVES AVRIL-MAI 1936

1<sup>er</sup> Tour : 26 Avril 1936.

Circonscription de	DICNE	CASTELLANE	FORCALQUIER
Electeurs inscrits	10517	8620	9533
Votants	8620	6821	7971
Blancs ou Nuls	161	156	172
Suffrages exprimés	8459	6666	7799
	BERAUD PC MASSOT Rad REYMOND SFIO STERN Union Nat	BERRIN PC GARDIOL SFIO TARTANSON Union Nat	ARMAND BARON SFIO BONIERBALE Union Nat CRUEL GIRAUD PC JOLET TESTANIERE
	512 2170 1785 3992	875 2740 3051	3 3252 3062 516 900 0 66

2<sup>ème</sup> Tour : 3 Mai 1936.

Electeurs Inscrits	10511	8371	9509
Votants	8994	7063	8074
Blancs ou Nuls	121	144	168
Suffrages Exprimés	8868	6919	7907
	MASSOT STERN	GARDIOL TARTANSON	BARON BONIERBALE
	4528 4301	3576 3341	4412 3492

## II - ACTION DES GROUPEMENTS PROFESSIONNELS.

Le II Juin, au matin, les ouvriers de l'entreprise.

BALMAIN, travaillant à LA CONDAMINE (BARCELONNETTE), à la construction de casernes, se sont mis en grève, par solidarité avec leurs camarades de la même entreprise gréviste à GAP.

Cependant, à 13 heures 30, les ouvriers, au nombre de 34, informés par le représentant de l'entreprise que M. BALMAIN était disposé à leur accorder les mêmes avantages qu'aux grévistes de GAP, consentirent à reprendre le travail. L'accord définitif a été conclu au cours de l'après-midi du même jour, entre les ouvriers et les représentants de l'entreprise, dans le Cabinet et sous les auspices de M. le Sous-Préfet.

En ce qui concerne l'usine de St-AUBAN, les pourparlers continuent entre la Direction et les délégués du Syndicat nouvellement constitué. Les Directeurs ont offert une majoration générale de 16 % sur les salaires de base. Les délégués ont présenté leur cahier de revendications et pour les salaires demandent une majoration de 40 %. Les Directeurs étant disposés, s'ils sont couverts par le Siège Social de PARIS à offrir 20 %, une réponse doit être donnée aux ouvriers samedi prochain.

Si la Direction maintient ses positions c'est une grève en perspective avec occupation de l'usine, mais en raison des dangers que présenterait l'arrêt brusque, dans certaines fabrications (Défense Nationale) un "modus vivendi" interviendra probablement entre la Direction et les ouvriers.

## III - ACTION DES GROUPEMENTS POLITIQUES.

Depuis l'envoi de mon rapport mensuel, de nombreuses réunions ont eu lieu dans tout le Département, et se sont terminées par la constitution de Comités locaux de Front Populaire.

Le 19 Mai, à GREOUX-les-BAINS.

Le 31 Mai, à VALENSOLE.

Le 7 Juin, à BARREME et à TARTONNE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT SPÉCIAL  
de DIGNE

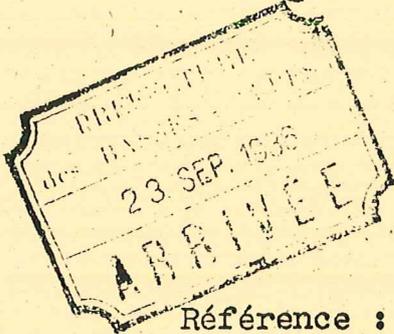
Poste de BARCELONNETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

+++++++

BARCELONNETTE, le 21 Septembre 1936

R A P P O R T



L'Inspecteur de Police Spéciale ANDRÉ

à Monsieur le COMMISSAIRE SPÉCIAL

à D I G N E

Référence : Lettre de Monsieur le SOUS-PREFET de BARCELONNETTE en date du 16 Septembre 1936.-

période MAI - JUIN - JUILLET - AOÛT 1936 les Entrées et les Sorties de fonds sont les suivantes.

1.- CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

ENTRÉES		SORTIES	
Mai .....	= 40.300 Francs	Mai .....	= 93.000 Francs
Juin .....	= 51.000 -	Juin .....	= 135.000 -
Juillet ....	= 86.000 -	Juillet ....	= 83.000 -
Août .....	= 86.000 -	Août .....	= 40.000 -

Il est à remarquer que les entrées vont en augmentant et les sorties en décroissant.

11.- CAISSE D'ÉPARGNE DE BARCELONNETTE.-

Versements = 273.537 frs,91

Remboursements = 665,573 frs,31

Différence en moins 392.035 frs,40

Plusieurs personnes m'ont déclaré avoir retiré d'importantes sommes d'argent pour le développement de leur commerce, ainsi que l'achat de terrain et de bétail.

30 Octobre 1936

## LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

- Direction Générale de la Sûreté Nationale -

- Contrôle Général des Services de Police Administrative -

Conformément à vos instructions en date du 23 octobre 1936, relatives à la propagande de bruits alarmistes, j'ai l'honneur de vous faire connaître que si chez un certain nombre de personnes, des craintes ou des appréhensions plus ou moins vagues ont pu se manifester pour l'avenir, aussi bien en ce qui concerne les affaires extérieures qu'au point de vue de l'ordre intérieur, à aucun moment ces appréhensions ne se sont concrétisées d'une manière précise, notamment sous forme de crainte d'un prochain mouvement révolutionnaire.

A aucun moment, il n'a été porté à la connaissance de mon service que des listes de suspects aient été établies par les dirigeants de cellules dans l'éventualité d'un coup de main communiste.

A DIGNE, particulièrement, où tout le monde se connaît des amis, des parents figurent dans les groupements politiques les plus opposés. Les passions politiques, certes, y sont vives, mais les haines, heureusement y sont rares.

Cependant, si mon département est resté jusqu'ici à l'abri des nouvelles alarmistes, il m'a été rapporté que des sentiments d'anxiété et de frayeur commencent à s'élever dans le monde religieux, notamment chez les femmes.

Je rappellerai que l'Evêque de DIGNE, ayant fait allusion

## II - ACTION DES GROUPEMENTS PROFESSIONNELS

ST-AUBAN.- A la suite du conflit survenu entre les ouvriers de l'Usine de ST-AUBAN et la Direction, le Super Arbitre, M. LIOTARD, Ingénieur des Ponts et Chaussées désigné par M. le Ministre du Travail a rendu sa sentence. Il semble que celle-ci doive enfin ramener le calme dans l'usine, en donnant en partie satisfaction au personnel ouvrier.

Bâtiment de DIGNE.- Les ouvriers du bâtiment de DIGNE réunis en Assemblée Générale le dimanche, 25 Juillet, approuvant les résolutions du C.N.F. ont décidé de commencer l'action pour populariser le mot d'ordre de la journée de protestation nationale du 11 août 1937, et demandent avec insistance aux pouvoirs publics l'application des 40 heures aux ouvriers travaillant sur les chantiers forestiers.

MANOSQUE.- Mécontentement des ouvriers de l'E.E.L.M. Les ouvriers de la Société de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen demeurant à MANOSQUE protestent contre la non application de la semaine de 40 heures dans certains de leurs services et demandent que cette injustice disparaisse dans un délai rapproché.

C.G.T. - 27 RÉGION FÉDÉRALE DU BATIMENT  
SYNDICAT des OUVRIERS du BATIMENT, des TRAVAUX PUBLICS  
et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION de DIGNE

**Dimanche 11 Avril à 10 h. du matin**  
**AU Régent-Cinéma**

**GRAND MEETING**

Pour la semaine de 40 heures ;  
Pour l'ouverture de crédits pour les Grands Travaux ;  
Pour le maintien des chantiers forestiers ;

**A cette réunion assisteront : 1 représentant  
tant fédéral et plusieurs représentants  
des Organisations du Front Populaire.**